

CHATILLON.

E. 3679. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1653-1664. — N. Lhermitte, tabellion du comté de Dunois.

- Extraits d'actes : parmi les contractants : Adrien d'Allonville, sieur de Bierville; Jacques de Marescot, seigneur des Frétons; Jacques de Varades, seigneur de Morcheval paroisse de Millancey; Jacques le Jay, seigneur de la Touche-Rersant, etc.

—
E. 3680. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1711. — René Lemaistre, notaire du comté de Dunois.

- Cession par Guyon Maria, notaire à Châtillon, à René Lemaistre du droit de notariat audit lieu.
- Foi et hommage à René de Vassé, seigneur de la Roche-Faton, par Alexandre Pintard, curé de Châtillon, pour les terres dépendantes de ladite cure.
- Acte de notoriété pour constater la prise de possession de la seigneurie de l'Epinay-Sainte-Radegonde par Galiot de Gambis, baron d'Alès.
- Donation à la fabrique de Châtillon de une croix de procession, un encensoir garny de ses chesnes, une navette et une cuiller, le tout d'argent, et un baston de bois argenté, par Pierre Noyer, ancien curé de Châtillon.
- Constitution de 90 livres de rente par Louis le Jay, seigneur de la Touche-Hersant, en faveur de son frère, Jacques le Jay seigneur de Massuères.
- Bail de la métairie des Grands-Frétons par Jacques Beauhaire, sieur des Frétons (*lettre autogr. dudit Beauhaire*).
- Assemblée des habitants de Châtillon pour l'établissement de la taille proportionnelle.

E. 3681. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1713-1714. — René Lemaistre, notaire du comté de Dunois.

- Compte rendu par René Lemaistre au Chapitre de Vendôme du revenu temporel dudit Chapitre.
- Reconnaissances des détenteurs de la seigneurie de la Touche-Hersant.
- Accord entre François-Charles Brisset, curé de Lanneray, et Galiot de Cambis, pour la dîme des terres de la seigneurie de l'Epinay-Sainte-Radegonde.
- Signification par Alexandre Pintard, curé de Châtillon, aux habitants de ladite paroisse, d'avoir à réparer le presbytère fortement endommagé par une tempête survenue le 11 décembre 1711.
- Bail de la métairie de Villelard, paroisse de Châtillon, par Geneviève de Tuillières, veuve de Joseph Lelièvre, seigneur de la Voûte.
- Convention entre Louis le Jay et son fermier de la Touche-Hersant pour l'entretien d'un troupeau de 107 moutons.
- Bail par Galiot de Cambis du moulin à vent de Sainte-Radegonde.